



Relevé des résolutions à voter lors de L'Assemblée Représentative ordinaire du 18 Juin 2019

Résolution N°1

Les Représentants des Groupes Locaux et des Poursuivants isolés réunis en Assemblée Représentative le 18 juin 2019 :

approuvent le rapport d'activités 2018

Résolution N°2

Les Représentants des Groupes Locaux et des Poursuivants isolés réunis en Assemblée Représentative le 18 juin 2019 :

approuvent le rapport financier 2018

Résolution N°3

Les Représentants des Groupes Locaux et des Poursuivants isolés réunis en Assemblée Représentative le 18 juin 2019 :

constatent un excédent de 18026 €

décident d'affecter cet excédent de la manière suivante :

- 9052 € à la réserve de solidarité
- 9084 € en augmentation du report à nouveau général du Mouvement
- -110 € en réduction du report à nouveau des Groupes locaux

Résolution N°4

Les Représentants des Groupes Locaux et des Poursuivants isolés réunis en Assemblée Représentative le 18 juin 2019 :

élisent au Conseil d'administration

- ✓ Monique GHESQUIERE-BECART
- ✓ Martine COLLIOT (renouvellement 1 an)
- ✓ Guy DEQUEKER (renouvellement)
- ✓ Jean-Pierre LANCEAU (renouvellement)

Résolution N°5

Les Représentants des Groupes Locaux et des Poursuivants isolés réunis en Assemblée Représentative le 18 juin 2019 :

approuvent le rapport d'orientation pour l'année 2019

Résolution N°6

Les Représentants des Groupes Locaux et des Poursuivants isolés réunis en Assemblée Représentative le 18 juin 2019 :

donnent tous les pouvoirs au porteur des présentes pour effectuer les formalités administratives relatives aux décisions qui précèdent.